



Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée R2123-1 du code de la commande publique

1 – identification de l'administration concernée : Communauté de Communes du Civraisien en Poitou – 10 Avenue de la Gare – 86400 Civray – tél : 05.49.87.67.88 — Mail : marchespublics@civraisienpoitou.fr

2 – objet du marché :
Aménagement voirie ZA la Vignerie – Saint Secondin

3 – nombre et consistance des lots :
Marché non alloti

4 – procédure de passation retenue : procédure adaptée conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique

5 – critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés à l'article 6.2 du règlement de consultation.

6 – pièces justificatives devant être fournies : les pièces à fournir sont décrites dans le règlement de consultation à l'article 5.2

7 – retrait des dossiers : le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement après inscription, à l'adresse suivante : <http://www.marchés-securisés.fr>

8 - Date limite de réception des offres : 11 juillet 2025 à 12 heures

9 – Date d'envoi de l'avis à l'organe de publication : le 16 juin 2025